

Pôle des Infrastructures Départementales  
Direction de la Régie Routière  
Unité Territoriale Routière d'Avallon

Affaire suivie par : Patrick LAURENT  
Tél : 03.86.34.91.70  
Courriel : [regie-utr-avallon@yonne.fr](mailto:regie-utr-avallon@yonne.fr)

Monsieur Émilien LAGALIS  
Direction Départementale des Territoires  
3 rue Monge  
BP 79  
89011 AUXERRE Cedex

Avallon, le 21 mars 2024

Monsieur,

Je vous informe que j'émets un avis favorable relatif aux dossiers :

Le projet comporte 20 permis de construire (PC) :

- 7 PC sur la commune d'Arthonnay : n° PC 089 019 22 T0002 à T0008
- 3 PC sur la commune de Melisey : n°PC 089 247 22 T0002 à T0004
- 2 PC sur la commune de Quincerot : n° PC 089 320 22 T0002 et T0003
- 2 PC sur la commune de Rugny : n° PC 089 329 22 T0001 et T0002
- 3 PC sur la commune de Thorey : n° PC 089 413 22 T0001 à T0003
- 1 PC sur la commune de Trichey : n° PC 089 422 22 T0001
- 2 PC sur la commune de Villon : n° PC 089 475 22 C0005 et C0006

Toutefois, cet avis est conditionné par les prescriptions suivantes :

- Prévoir la coordination des travaux des concessionnaires, afin de limiter les terrassements sur le domaine public départemental.
- Les accès et la pose des clôtures devront faire l'objet d'une demande de permission de voirie.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Responsable de l'Unité Territoriale  
Routière d'Avallon

Ludovic DELHAYE